

Cir-2425-084  
Ain Najm, le 15/01/2025

**Objet :** Nouveau système de paiement à la cantine scolaire « **Carte Magnétique** »

**Cible :** Élèves de la 6<sup>ème</sup> à la Terminale

**Chers Parents,**

Une nouvelle procédure d'achat à la cantine, destinée aux élèves de la 6ème jusqu'en Terminale, a été mise en place. Cette initiative vise à sensibiliser les élèves à une meilleure gestion de leur argent personnel, à prévenir les pertes d'argent et à résoudre les problèmes liés au rendu de monnaie.

Pour cela, une carte magnétique personnelle a été introduite pour les élèves de SSCC Ain Najm. **Cette carte devra être chargée une première fois auprès des CPE, pour un montant de 20 dollars au minimum.** Lors de chaque achat à la cantine, l'élève utilisera cette carte pour effectuer ses paiements.

Nous accordons aux élèves un délai de deux semaines pour charger leurs cartes (du 16 au 30 janvier 2025). **À partir du 31 janvier, tous les paiements à la cantine devront se faire obligatoirement via la carte magnétique.** Lorsque le solde de la carte sera épuisé, les élèves devront se rendre à la cantine, le matin, avant la sonnerie, pour recharger leur carte.

À la demande des parents, un relevé de compte peut être établi une fois par mois à la cantine et remis à l'élève.

Ce système simplifiera et sécurisera les paiements, tout en offrant un service plus pratique et fluide pour les élèves et leurs familles.

**Informations importantes :**

- Le coût d'acquisition de la carte est de 2 dollars. En cas de perte, son remplacement sera payé au tarif de 5 dollars.
- Tout solde restant sur la carte au mois de juin sera remboursé à l'élève.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre coopération.

Cordialement,

**La Direction**